



Cours d'allemand pour enfants du 23 septembre 2020 au 16 juin 2021 1h30 par semaine

Public concerné

Enfants de 5 à 11 ans

À partir du 23 septembre 2020, nous proposons des cours d'allemand pour enfants en conformité avec le calendrier scolaire de la région parisienne en présentiel.

Covid-19 : mesures d'adaptation & description des cours

En raison de la situation sanitaire, nous adaptons la méthodologie de nos cours pour enfants. Les nouvelles règles ne permettent plus de mettre l'accent sur l'approche ludique (beaucoup de chants et de jeux, entre autres avec des ballons). Ainsi, dans les cours pour enfants, nous accorderons une importance accrue aux capacités réceptives et favoriserons surtout des exercices d'écoute. Dans ce cadre, nous utiliserons les manuels *Jana und Dino* und *Wo ist Paula*.

Des ateliers autour des fêtes et des traditions telles que les vivent les petit-e-s Allemand-e-s compléteront les cours et resteront, dans la mesure du possible, partie intégrante du cours pour enfants (fête des lanternes le 18 novembre, la Saint-Nicolas le 16 décembre, Pâques le 7 avril ainsi que la fête d'été).

Niveaux : débutant à avancé



Horaires des cours

Le mercredi de 14h15 à 15h45

Tarif : 675 €

GOETHE-INSTITUT

17 avenue d'Iéna

75116 Paris

Tél. 01 44 43 92 70

cours-paris@goethe.de

www.goethe.de/paris

**GOETHE
INSTITUT**

Sprache. Kultur. Deutschland.



Précautions Covid-19

À noter : Les parents d'élèves s'engagent à ne pas envoyer un enfant en classe en cas de fièvre (38° C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant une infection au coronavirus chez lui ou dans la famille. Les employé-e-s du Goethe-Institut observent les mêmes règles.

Dans le cas où l'élève ou un membre de son foyer a été testé positivement à la Covid-19 ou bien identifié comme « *cas contact* », il ne doit pas se rendre en classe. La chargée de l'organisation de cours du Goethe-Institut doit en être informée (Kerstin JOHN, kerstin.john@goethe.de).

En déposant et en venant chercher leur enfant, les parents doivent porter un masque. Les enfants de moins de 11 ans sont dispensés de l'obligation de porter un masque ; à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.

Afin de protéger nos professeur-e-s, une distance de 1m entre les enfants doit être respectée. En conformité avec le protocole sanitaire, les professeur-e-s porteront un masque.

Avant d'entrer dans la salle de classe, chaque enfant est prié-e de se laver les mains (des toilettes se trouvent dans l'immeuble Lubeck, aux 1^{er} et 2^e étages).

Merci de vous assurer que votre enfant n'oublie pas son matériel : une trousse avec un crayon, des crayons couleur et des crayons-feutres, un bâton de colle, une paire de ciseaux et une gomme ainsi qu'une pochette pour ranger des copies. Par ailleurs, votre enfant doit venir avec des mouchoirs à usage unique.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :